



lignes d'attac

1998-2018 : au départ d'Attac,
un éditorial du Diplo
Banalisation de l'état d'urgence
Entretien avec Naomi Klein
Fin de cycle de la mondialisation
néolibérale ?
Dossier. Refuser l'injustice fiscale

numéro 112 janvier 2018



PUBLICATIONS

Toujours plus pour les riches

Attac
Editions LLL, 2018



cette crise qui n'en finit pas par ici la sortie !

Attac
éditions LLL, 2017



notre monde à changer !

Attac et Civic City
Lars Müller Publishers, 2017



Nos publications sont disponibles sur www.boutique.attac.org ou materiel-militant@attac.org

AG 2018

Appel à résolutions - Participer activement à la vie démocratique d'Attac

La prochaine Assemblée générale (AG) d'Attac France aura lieu le 6 mai 2018. Cette AG s'inscrit dans la démarche d'amélioration de la démocratie interne à Attac et associe les différentes instances de notre association (Fondateurs, commissions, Conseil scientifique, comités locaux, etc.).

Pour rappel, il n'y aura pas cette année un rapport d'orientation, mais un rapport d'activité prospectif qui fixera le calendrier des actions pour les douze mois à venir.

Chaque résolution est déposée par un.e adhérent.e, et se doit d'établir un lien avec les chantiers portés par l'association. Ces résolutions doivent permettre d'approfondir un débat, d'aider au positionnement de l'association ou d'alerter sur de nouvelles problématiques.

La date limite d'arrivée au siège des propositions de résolutions (2 000 signes, espaces comprises) est le 31 janvier 2018. A adresser à Eric Le Gall : eric@attac.org

% bulletin d'abonnement lignes d'attac

nom
prénom
adresse

code postal ville
courriel

abonnement d'un an au tarif normal de 20€
 abonnement d'un an au tarif adhérent 12€

date
signature

ci-joint chèque bancaire ou postal à l'ordre d'Attac à retourner à
Attac
service abonnements
21 ter rue Voltaire 75011 Paris

Attac
association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne est un mouvement d'éducation populaire tourné vers l'action. Attac se mobilise contre l'hégémonie de la finance et la marchandisation du monde, pour des alternatives sociales, écologiques et démocratiques.

éditeur de publication
Attac France
directeur de publication
Annick Coupé
secrétariat de rédaction
Nikolaz Berthomeau, Jeanne Planche, Mélanie Tanous
conception maquette
Stéphane Dupont

ont participé à la rédaction de ce numéro
Jacqueline Balvet, Nikolaz Berthomeau, Colette Boudou, Isabelle Bourboulon, Bernard Cassen, Sophie Chapelle, Maxime Combes, Quentin Couix, Vincent Drezet, Didier Falleur, Daniel Hofnung, Eric Le Gall, Guillaume Pastureau, Jeanne Planche, Dominique Plihon, Raphaël Pradeau, Gilles Sabatier, Aurélie Trouvé
Sauf mention contraire, tou.te.s les rédacteurs.trices sont membres des instances et commissions d'Attac

couverture
Caroline Peyronel

illustrations
Charlotte Planche

impression
Ça va print
imprimé sur papier recyclé



SYNDICAT DE LA PRESSE SOCIALE

abonnement annuel
4 numéros : 20€
dépôt légal à parution
ISSN 1620-8420
CPPAP 0519G81654

Attac France
21 ter rue Voltaire
75011 Paris
01 56 06 43 60
attacfr@attac.org

Déjà vingt ans !



Auréli Trouvé,
Dominique Plihon
et Raphael Pradeau
porte-paroles d'Attac France

En cette année 2018, Attac fêtera ses 20 ans. Quel regard porter sur nous, qu'avons-nous réalisé ensemble pendant ces 20 ans ? L'année qui vient sera l'occasion de faire le point sur nos succès, nos échecs et d'imaginer ensemble ce que nous poursuivrons et ce que nous voulons changer dans notre façon d'agir. Quoi qu'il en soit, nous pouvons nous dire que depuis 1998, notre association a fait avancer dans l'opinion et dans le débat public des revendications d'abord qualifiées d'utopiques par nos adversaires : taxation des transactions financières, lutte contre les paradis fiscaux, contrôle social du système bancaire ou encore arrêt de la libéralisation des échanges et relocalisation des activités. Autant de coups d'arrêt au capitalisme financier. Loin d'être irréalistes, ces mesures ne demandent que de la volonté politique pour être appliquées. Elles sont de plus en plus entendues et portées dans la société.

Pour mieux nous faire entendre, nous avons pris le parti de cibler plus clairement nos adversaires, en premier lieu les multinationales. Après avoir piraté la sortie de l'*iPhone X* en dénonçant l'évasion fiscale d'Apple fin 2017, nous allons maintenant cibler BNP Paribas en ce début d'année. Cette année de nos 20 ans va s'ouvrir par un événement inédit : pour la première fois, une militante de notre association va passer en procès. Son délit ? Avoir participé à une action collective de réquisition de chaises dans une agence BNP Paribas afin de dénoncer l'évasion fiscale organisée par la banque. Les *Paradise Papers* ont montré que l'évasion fiscale est au cœur du système et ce procès pourra être l'occasion de montrer largement que ce sont les organisateurs et les bénéficiaires de l'évasion fiscale qu'il faut juger, et non pas ceux qui la dénoncent. Nous appelons les militant.e.s, les sympathisant.e.s d'Attac à être à Carpentras les 5 et 6 février 2018 afin d'apporter leur soutien à Nicole Briend et exiger sa relaxe. Nous appelons les comités locaux et nos partenaires à organiser des transports collectifs pour faire de ce procès un grand moment de mobilisation nationale contre l'évasion fiscale.

D'autres moments importants se profilent tout au long de l'année de nos vingt ans : début juin à Paris, puis le 29 septembre à Marseille, auront lieu deux grands moments festifs et de débats, avec nos compagnons de route, membres fondateurs, ami.e.s d'Attac. Fin août, nous faisons le pari d'une Université d'été très large, réunissant à Grenoble, bien au-delà d'Attac, les mouvements sociaux et citoyens pour constituer le grand rendez-vous annuel de convergence des luttes citoyennes en France. Septembre prochain marquera les dix ans de la chute de *Lehman Brothers* ; avec les autres Attac d'Europe, nous célébrerons à notre manière ces 10 ans de crise financière.

Au départ d'Attac un éditorial du Diplo

Si se posait aujourd'hui la question de la création d'un mouvement appelé à connaître le développement qu'a connu Attac en vingt ans, certes avec des hauts – jusqu'à 30 000 membres au début des années 2000 – et aussi des bas, il n'est pas du tout certain que la réponse serait positive. C'est en effet une convergence de facteurs historiquement datée qui a rendu possible la naissance de l'association que nous connaissons. Quels sont ces facteurs ? D'un côté, la violente crise financière qui a secoué l'Asie orientale en 1997, entraînant d'immenses ravages humains et sociaux. Au-delà de l'indignation et de la révolte, elle a provoqué ou renforcé un besoin de comprendre les mécanismes de la finance en folie et de les combattre frontalement. De l'autre côté, pour répondre à ce besoin, un journal, *Le Monde diplomatique*, qui depuis la fin des années 1970, analyse de manière rigoureuse ces mécanismes.

Tout commence au début du mois de décembre 1997 avec la publication, dans le *Diplo*, d'un éditorial de son directeur, Ignacio Ramonet, qu'il avait intitulé "Désarmer les marchés". En conclusion de son texte, Ignacio Ramonet évoquait une mesure de "désarmement" – la taxe Tobin – et, comme on jette une bouteille à la mer, il écrivait : "Pourquoi ne pas créer, à l'échelle planétaire, l'organisation non gouvernementale Action pour une taxe Tobin d'aide aux citoyens – Attac". A l'époque, la taxe Tobin n'était pas inconnue des lecteurs du *Diplo*. Plusieurs articles avaient déjà été publiés sur cette mesure proposée par le prix Nobel d'économie américain James Tobin (1918-2002). Pour lui, il s'agissait essentiellement de faciliter le commerce international par la stabilité des taux de change. Pour le *Diplo*, il s'agissait d'en faire un impôt mondial de solidarité, finalité contestée par le prix Nobel, notamment dans une conversation téléphonique que j'eus avec lui. Pour éviter toute polémique, il fut décidé que les deux T de l'acronyme Attac ne renverraient plus à "Taxe" et à "Tobin",



© DR

Le 9 juin 1998, Attac tient sa première conférence de presse nationale à la Maison de l'Amérique latine. De gauche à droite : Christophe Aguiton, Bernard Cassen, Chantal Aumeran et René Passet.

mais à "Taxation" et à "Transactions", ce qui donnera finalement l'intitulé "Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens". Dès les premiers jours de décembre 1997, se déclenche un mouvement totalement imprévu : des lecteurs, par centaines puis par milliers, nous demandent de créer l'ONG Attac. Nous comprenons très vite que si le *Diplo* ne répond pas lui-même à l'appel qu'il a lancé, personne d'autre ne le fera à sa place. Au sein du mensuel se met alors en place une petite équipe pour donner une suite institutionnelle à l'éditorial du mois de décembre. En font partie, outre Ignacio Ramonet, Maria Lerardi (alors documentaliste du journal), Christophe Ventura (bientôt stagiaire à la rédaction) et l'auteur de ces lignes, journaliste et alors directeur général de la société editrice du Monde diplomatique. Nous bénéficions ainsi de toute la logistique de l'entreprise, en particulier de la disponibilité de salles de réunion. Nous discutons dans un premier temps avec des journaux - *Charlie Hebdo*, *Politis*, *Transversales Sciences Culture*, rejoints par *Témoignage chrétien* et *Golias* - dont le lectorat est proche du nôtre. Nous leur proposons de s'associer au *Diplo* pour constituer le pilier médiatique de la future Attac. Par ailleurs, nous prenons langue avec des organisations, notamment syndicales, ayant déjà montré leur intérêt pour cette initiative, et aussi avec d'autres dont nous avons de bonnes raisons de penser qu'il en irait de même pour elles. Pour la petite histoire, les deux premiers syndicats avec lesquels je serai personnellement en contact sont le SNE-Sup, via Daniel Monteux, et la Confédération paysanne.

Pour cadrer les discussions à venir, il nous faut prendre une décision structurante : quel type d'association voulons-nous créer ? Deux solutions s'offrent à nous : soit une association comprenant uniquement des personnes phy-

siques, soit une association comprenant aussi bien des personnes physiques que des personnes morales. C'est cette dernière option qui sera retenue par notre équipe et proposée à nos partenaires. Selon nous, en effet, elle permettrait à Attac de gagner un temps précieux pour son développement et de disposer d'emblée d'une large assise. Les syndicats, associations, collectivités et publications qui deviendraient membres – et, pour certains d'entre eux, membres dits "fondateurs" réunis dans un collège prévu dans les statuts – constitueraient autant de relais en direction de leurs propres adhérents.

La première réunion préparatoire au lancement d'Attac a lieu le 16 mars 1998, et le *Diplo* en rend compte dans son numéro d'avril. Plusieurs autres suivront, et l'association sera finalement constituée le 3 juin. Elle élira son conseil d'administration et son bureau provisoires, ce dernier étant ainsi composé : Bernard Cassen (*Le Monde diplomatique*), président ; Chantal Aumeran (*SNUJ*) et François Dufour (*Confédération paysanne*), vice-présidents ; Christophe Aguiton (*AC !*), secrétaire général ; Jean-Christophe Chaumeron (*CGT Finances*) ; Claude Debons (*FGTE CFDT*), trésorier ; Daniel Montoux (*SNE-Sup FSU*) et Valérie Peugeot (*Transversales Sciences Culture*). René Passet sera nommé président du conseil scientifique et Ignacio Ramonet président d'honneur.

Le Bureau tiendra une conférence de presse de présentation d'Attac le 9 juin à la Maison de l'Amérique latine. Le 4 août 1998, l'association accueillera son millième adhérent et, le 1er décembre suivant, le cap des 5 000 membres sera franchi. Un début prometteur...

Bernard Cassen
président d'honneur d'Attac

L'affaire des réparations de guerre allemandes à la Grèce

Le 10 juin 1944, pendant plus de deux heures, les troupes Waffen-SS firent du porte-à-porte dans le village de Distomo pour massacrer des civils grecs, en représailles contre une attaque partisane. 218 hommes, femmes et enfants furent tués dans des conditions épouvantables. Il s'avéra par la suite que les troupes allemandes n'avaient pas été attaquées depuis Distomo et que l'officier ayant commandé ce monstrueux massacre avait outrepassé les ordres. En 2000, la Cour suprême grecque a rendu une décision exigeant des réparations de l'Allemagne. La conclusion de tous les experts ayant enquêté sur cette affaire est sans appel : "La Grèce n'a jamais reçu de compensation, ni pour les prêts qu'elle s'est vu forcée de souscrire pour l'Allemagne, ni pour les dommages subis durant la guerre". Et pourtant ce pays a été l'un des plus touchés par la Seconde Guerre mondiale (on estime à 300 000 le nombre de personnes mortes uniquement de la faim). Le montant des réparations a été fixé à 240 milliards d'euros, soit l'équivalent des deux premiers plans de sauvetage de la Troïka, affectés en priorité au remboursement de la dette grecque. Mais pour être exécutée, cette décision aurait dû être approuvée par un ministre de la Justice, ce que les quinze ministres grecs qui se sont succédé depuis l'année 2000 ont refusé de faire.

Une obligation morale et politique

En tant que responsable de la Justice à Syriza, Zoé Konstantopoulou, ancienne présidente du parlement grec, s'était engagée à ce que le futur ministre de la Justice du gouvernement Tsípras apporte enfin sa signature. Au cours d'un entretien, elle nous raconte : "Dès que le ministre a été nommé, je suis allée le voir et lui ai dit "si tu ne fais qu'une seule chose c'est cela : signer !" Il en a pris l'engagement lors de son discours inaugural mais ne l'a pas fait". Depuis, une plainte a été déposée contre le gouvernement par le mouvement "Justice pour tous", animé par l'ancienne présidente du parlement. "Le peuple grec n'a pas oublié et cette affaire des réparations revient régulièrement dans le débat public. Car l'Allemagne est le principal Etat qui exige le remboursement de la dette publique grecque, alors que ses banques ont gagné des milliards d'euros grâce à l'imposition des memoranda."

Isabelle Bourboulon



La banalisation de l'état d'urgence

interview de Laurence Blisson du Syndicat de la magistrature (SM)

La loi "renforçant la sécurité publique et la lutte contre le terrorisme" vient d'être adoptée ; elle installe l'état d'urgence dans le droit commun de manière permanente.

Le SM a qualifié cette nouvelle loi de "liberticide". Pouvez-vous expliquer cette qualification ? Que signifie cette loi pour le fonctionnement de la démocratie ?

La Cour européenne des droits de l'homme exhorte les Etats à ne pas prendre, au nom de la lutte contre le terrorisme, n'importe quelle mesure jugée appropriée, mais risquant de saper les fondements de la démocratie au prétexte de la défendre. Cette loi se départit absolument de cette alerte : elle organise un basculement radical en confiant des pouvoirs énormes à l'exécutif sur les bases floues d'une simple suspicion, sans véritable contrôle par un juge. Si des garanties formelles apparaissent, elles ne produisent toutefois pas une garantie effective des droits.

Depuis quelques années, l'exécutif concentre des pouvoirs aussi importants que celui d'interdire à un citoyen français de quitter le territoire, à des étrangers d'y pénétrer, d'assigner à résidence – c'est-à-dire priver de liberté – des personnes de retour de l'étranger. Dans ce dernier texte, l'exécutif se dote d'armes contre ses citoyens au nom d'un trouble de plus en plus virtuel.

Pouvez-vous indiquer par quelles mesures cette loi limite les droits fondamentaux des citoyens ?

Il y a d'abord des mesures dites "ciblées", de perquisitions administratives (rebaptisées "Visites et saisies"), d'assignations des personnes sur le territoire de leur commune et de fermetures de lieux de culte. Les critères permettant d'y recourir demeurent larges et flous. Ce dont il est question, ce sont des privations lourdes de liberté et des intrusions de l'Etat dans la vie privée, par un dangereux mécanisme d'anticipation.

D'autres mesures concernent tous les citoyens : c'est le cas des "périmètres de protection" qui remettent en cause la nature même de l'espace public en permettant à la police (nationale, municipale et même privée) de fouiller toute personne voulant y pénétrer, et permettant de l'en expulser en cas de refus. En somme, chaque citoyen est préconstitué en suspect. Aux frontières, la loi étend les pouvoirs policiers déjà exorbitants de contrôle d'identité.

En quoi cette nouvelle loi se différencie-t-elle de l'état d'urgence ?

D'abord, elle est permanente, ce qui la rend plus dangereuse pour les libertés qu'un état temporaire. Le gouvernement affirme avoir resserré la focale sur le terrorisme : il n'est certes plus question de trouble à l'ordre et à la sécurité publics (critère fort utilisé pendant la COP 21 ou la loi travail), mais la logique reste la même et les motifs pour y recourir anticipent beaucoup trop sur des infractions pénales. Le mécanisme d'un pouvoir exécutif fort est durablement installé et rien n'empêchera, à l'occasion, le gouvernement de réactiver l'état d'urgence.

Ne pensez-vous pas que les mesures de l'état d'urgence intégrées dans la loi commune seront très largement appliquées, notamment si les mobilisations sociales se développent ?

Certaines mesures seront clairement opérationnelles contre les mobilisations sociales : les périmètres de protection (le gouvernement dira protéger les manifestants du terrorisme...) et les contrôles aux frontières (utilisés contre les mobilisations d'aide aux exilés). Pour les autres mesures, des musulmans seront clairement visés à raison de leur radicalité réelle ou supposée, sur la base de leurs fréquentations ou des idées qui leur sont prêtées dans les notes blanches des services de renseignement. On a aussi connu des conceptions extensives du terrorisme, au moment de l'affaire de Tarnac par exemple ; les discours d'alors réapparaissent aujourd'hui.

Quels doivent être les principaux objectifs, mots d'ordre et moyens d'actions citoyens de la mobilisation du collectif "Stop à l'état d'urgence" ?

L'enjeu principal est certainement que les citoyens perçoivent la dérive progressive des pouvoirs de l'exécutif. Des actions juridictionnelles et du plaidoyer sont aujourd'hui en cours ; il importe de diffuser plus largement le refus de cette évolution funeste vers un régime de surveillance des populations.

Propos recueillis par **Dominique Plihon**

Paradise Papers l'industrie de l'évasion fiscale au grand jour

Luxleaks, Swisileaks, Panama Papers : les scandales fiscaux se suivent et se ressemblent... ou presque. Le dernier en date, celui des *Paradise Papers*, montre davantage que les précédents qu'une part importante de l'évasion fiscale provient de failles "légales", exploitées à l'extrême. Une "optimisation agressive" qui ne saurait exister sans la complaisance des Etats et l'aide de cabinets de conseil qui conçoivent des montages toujours plus complexes. Ainsi les *Paradise Papers* remettent sur le devant de la scène les failles fiscales de certains pays européens. Ils révèlent que Nike délocalise artificiellement ses bénéfices aux Pays-Bas où elle exploite une disposition sur les redevances pour ne payer que 2 % d'impôt sur ses bénéfices. Tandis que Facebook se sert de l'Irlande pour faire transiter ses bénéfices vers les îles Caïmans sans qu'ils ne soient jamais imposés. La suppression annoncée de ces failles fiscales ne doit pas nous leurrer : chaque fois qu'une faille est comblée, les multinationales en trouvent de nouvelles.

Le cas d'Apple illustre parfaitement cette situation. Ses filiales irlandaises, qui recueillent les deux tiers de ses bénéfices mondiaux, ne déclaraient tout simplement pas de résidence fiscale jusqu'en 2013... A la suite de l'enquête menée par la Commission européenne cette année-là, l'Irlande a modifié sa législation fiscale, ce qui a conduit Apple à domicilier ses filiales à Jersey pour continuer d'éviter l'impôt. Puis en 2014, à nouveau sous la pression internationale, l'Irlande annonce que ce type de domiciliation dans des paradis fiscaux sera définitivement interdite en 2020. Mais, au même moment, elle crée une super déduction fiscale sur les droits de propriété intellectuelle. Face à cette industrie de l'évitement de l'impôt, la réponse des autres gouvernements n'est pas à la hauteur, et il revient aux mouvements sociaux d'accentuer la pression pour changer les règles du jeu. Durant sa campagne contre Apple, Attac a porté la revendication d'une taxe globale sur les multinationales qui consisterait à calculer leurs bénéfices imposables sur la base d'indicateurs objectifs de leurs activités dans chaque pays : nombre de salariés, équipements et niveau des ventes. Cette mesure permettrait de neutraliser les transferts artificiels de bénéfices et constitue donc une revendication forte pour nos prochaines campagnes et lors des futurs scandales fiscaux, qui ne manqueront pas d'advenir...

Quentin Couix

En route pour un traité contraignant sur les multinationales et les droits humains ?

Une première étape vient d'être franchie sur le long chemin de l'éventuelle adoption d'un Traité international juridiquement contraignant sur les entreprises multinationales et le respect des droits humains. Malgré de nombreuses obstructions, provenant notamment de l'Union européenne (UE), la dernière session de négociation qui s'est tenue en octobre 2017 à Genève au sein du Conseil des Droits de l'Homme des Nations unies a permis de confirmer le mandat adopté en juin 2014 consistant à reconnaître la nécessité d'introduire des régulations contraignantes dans le droit international. Ce n'était pas gagné tant les pays de l'Organisation de coopération et de développement économique y sont fermement opposés, relayant les arguments des lobbies représentant les intérêts des multinationales. Se rendant complices des violations du droit perpétrées par les multinationales, les Etats du Nord marquent ainsi le peu de considération qu'ils peuvent avoir des populations du monde entier qui, de Bhopal au Rana Plaza, subissent les conséquences des agissements des multinationales sans disposer des moyens de faire valoir leurs droits.

La diplomatie française, quant à elle, tergiverse. En dépit d'un apparent engagement dans les discussions de fond auprès de l'UE, elle ne fait rien pour nourrir les négociations de propositions courageuses alors que la loi sur le devoir de vigilance, votée le 21 février 2017, est présentée comme un exemple à suivre. Raison pour laquelle les organisations françaises enjoignent Emmanuel Macron à s'engager sans ambiguïté en faveur de ce Traité international.

Après plusieurs décennies de traités internationaux sur le commerce et l'investissement qui concèdent aux acteurs économiques et financiers internationaux des pouvoirs exorbitants et une très forte impunité, ces négociations pourraient être l'occasion pour que les droits sociaux et de l'environnement priment enfin sur le droit commercial et les intérêts des transnationales. Pour qu'il en soit ainsi, la forte mobilisation citoyenne – plus de 900 organisations du monde entier appuient déjà le processus – doit encore se renforcer.

Maxime Combes

Pour aller plus loin, consultez notre Note de décryptage des enjeux de cette négociation : <https://france.attac.org/5684>

Les Amis de la Terre membre fondateur d'Attac

La fédération des Amis de la Terre France est une association de protection de l'Homme et de l'environnement, de loi 1901 et agréée pour la protection de l'environnement. Elle est indépendante de tout pouvoir économique, politique et religieux. Créée en 1970, la fédération des Amis de la Terre a participé à la fondation du mouvement écologiste français et à la formation du premier réseau écologiste mondial, *Friends of the Earth International*, présent dans 75 pays et réunissant 2 millions de membres sur les cinq continents. En France, les Amis de la Terre forment un réseau d'une trentaine de groupes locaux et de groupes associés autonomes qui agissent selon leurs priorités locales et relaient les campagnes nationales et internationales sur la base d'un engagement commun en faveur de la justice sociale et environnementale. Les Amis de la Terre militent pour une transition vers des sociétés soutenables au Nord comme au Sud.

Nous nous mobilisons et promovons la participation des citoyens aux prises de décisions publiques et menons des actions sur le terrain, aux niveaux local, national et international. Notre travail s'appuie sur la construction d'une expertise solide qui assoie la légitimité de nos actions. Basée sur un "logiciel radical-pragmatique", c'est sur une articulation fine entre cette expertise, le plaidoyer, la sensibilisation et des actions non-violentes de désobéissance civile que se construisent nos campagnes. L'efficacité de cette stratégie nous permet d'obtenir de nombreuses victoires en générant des processus d'accumulation de forces.

Nous imaginons une société faite d'hommes et de femmes vivant dans la solidarité, la dignité, l'unité, l'épanouissement ; une société au sein de laquelle l'égalité et les droits humains et des peuples sont une réalité. Ces sociétés seront fondées sur la souveraineté et la participation des peuples. Elles seront ancrées dans la justice sociale, économique, environnementale, avec une vraie égalité entre les hommes et les femmes. Elles seront libres de toute forme de discrimination et d'exploitation, comme le néolibéralisme, la mondialisation au profit des entreprises, le néocolonialisme et le militarisme. C'est cette vision qui anime notre action au quotidien et impose un changement radical de paradigme.

Florent Compain
président des Amis de la Terre France

Nucléaire et finance le pouvoir des lobbies contre la démocratie

Les secteurs nucléaire et financier présentent en France de grandes analogies, et des interrogations profondes, car ils font partie du système capitaliste financiarisé qui s'étend sur l'ensemble de la société avec des effets souvent pervers. Nucléaire et finance sont des secteurs-clés de l'économie, très puissants et paradoxalement en pleine crise, une faillite tant financière qu'industrielle. Portés à bout de bras par l'Etat, celui-ci leur apporte un soutien sans faille, car les pouvoirs publics sont tétanisés par les risques trop importants que ces secteurs font courir à l'ensemble de la société. Les analogies sont aussi à dimension idéologique : façonné par les élites de la finance et de la recherche scientifique, le discours dominant promeut la théorie de l'efficacité de la "main invisible" du marché côté finance et, côté nucléaire la "grandeur de la France" et les promesses de bonheur avec l'atome de la paix.

C'est là que les lobbies sont à la manœuvre, avec une imbrication très dense entre les intérêts privés et publics, représentés par le Corps des mines et l'Inspection générale des finances, de véritables technostructures qui dirigent le pays. Les conflits d'intérêts, le pantouflage, les portes tournantes sont leur mode de fonctionnement, qui pourrait un système devenu incontrôlable, imposé à la société et hors de toute démocratie. C'est une véritable noblesse d'Etat, reconstituée comme avant 1789, par des gens brillants qui tiennent le pouvoir. Ils se prétendent modernes, mais sont en fait encore plus conservateurs que tous leurs prédécesseurs.

A nous, mouvement social et citoyen, de déverrouiller le système, d'analyser, de dénoncer pourquoi les tentatives de réformes récentes dans ces deux secteurs ont avorté, et de mettre en œuvre une stratégie afin d'organiser un véritable "contre-pouvoir" qui fasse respecter l'intérêt général. Organiser les résistances et promouvoir les alternatives locales et démocratiques sont les leviers essentiels pour contrer ces pouvoirs.

Jacqueline Balvet

Découvrez l'intégralité de la Note de décryptage :
"Nucléaire et finance : le pouvoir des lobbies
contre la démocratie" : <https://france.attac.org/5708>



INTERVIEW

Trump est une nouvelle sorte de politicien, il est la fusion de l'homme et de la grande entreprise entretien avec Naomi Klein

Pour la journaliste canadienne Naomi Klein, l'élection de Donald Trump n'est pas un accident de l'histoire. Dans son dernier livre, *Dire non ne suffit plus (Actes Sud)*¹, elle analyse les processus délétères qui ont abouti à l'élection d'un homme dont la vision du monde est fondée sur la domination et l'impunité. Comment agir pour sortir des crises multiples qui nous assaillent ?

En quoi les politiques de Donald Trump sont-elles à la fois nouvelles et la poursuite des pires tendances de ces dernières décennies ?

Il est dangereux d'analyser l'élection de Trump comme une rupture. Trump est bien une nouvelle sorte de politicien : il est la fusion de l'homme et de la grande entreprise. Il a besoin d'apposer sa marque dans tous les espaces disponibles et il a réussi à faire de son nom le symbole de la *success story* capitaliste. Aussi excessif soit-il, il est moins une aberration qu'une conséquence logique d'un système de pensée puissant qui se sert de la race pour mettre en œuvre des politiques économiques impitoyables.

Quel est ce système dont il est l'incarnation ?

Sa vision du monde est fondée sur la domination, le fait de prendre à la terre et aux gens comme s'il n'y avait aucune limite ni conséquence. La marque Trump est l'impunité totale : l'idée qu'il suffit d'être riche pour faire tout ce qu'on veut. Son entourage immédiat compte par exemple cinq anciens cadres de *Goldman Sachs* qui ont provoqué la crise financière de 2008 et en ont profité ensuite au détriment des gens.

Le risque serait de considérer qu'il suffit de se débarrasser de cette créature pour que tout s'arrange, alors même que les conditions politiques qui l'ont produit et produisent d'autres Trump dans le monde entier restent à combattre. La montée des politiques autoritaires et xénophobes est un phénomène mondial qui se manifeste dans tous les pays : Trump est la version américaine, mais vous avez Marine Le Pen en France, Narendra Modi en Inde... Avec ce livre, j'essaie de replacer Trump dans un contexte plus large que les seuls Etats-Unis.

Trump justifie ses politiques en disant qu'il "défend les salariés américains dans la globalisation économique" et qu'il faut "acheter américain". Cela laisse penser que la nouvelle opposition fondamentale ne serait plus gauche-droite mais "ouverture-fermeture", "globalisation-souveraineté"...

Trump ne va pas renégocier les accords de libre-échange dans l'intérêt des travailleurs. Tout ce qu'il fait est dans l'intérêt des compagnies américaines. Négocier de "meilleurs accords" ne signifie pas chez Trump qu'ils pourront être meilleurs pour les travailleurs ou l'environnement ; il entend le mot dans un seul sens : meilleurs pour son empire commercial. Quand Trump vend des armes à des pays étrangers, cela crée certes de l'emploi aux Etats-Unis, tout comme le fait de construire des oléoducs ou un mur avec le Mexique... La nature de ces emplois et la finalité de ces activités, elles, ne sont jamais questionnées.

Comment s'assurer que des batailles pour la relocalisation des emplois ou la défense de systèmes de production locaux ne soient pas récupérées par des politiques nationalistes et de droite extrême ?

Il existe une approche progressiste, internationaliste, qui consiste à affronter les inégalités provoquées par le libre-échange et les multinationales. Si des gens comme Trump peuvent utiliser la colère des citoyens face à l'appauvrissement de leurs conditions de vie, c'est parce qu'il y a un vide en face de cela. Face à Trump, nous avons aujourd'hui Emmanuel Macron ou Justin Trudeau qui prétendent incarner un progressisme dans le cadre de ce même modèle néolibéral, celui qui justement crée les conditions pour l'arrivée au pouvoir de l'extrême droite. C'est aussi l'un des autres grands dangers avec Trump : il est tellement caricatural qu'il en faut très peu pour apparaître comme une personne fréquentable ; ainsi de Macron qui, au lieu de prendre le score du Front national comme un avertissement voit cela comme l'autorisation d'aller encore plus loin dans une libéralisation qui crée les conditions de cette folie, sans que grand monde n'en perçoive vraiment les dangers...

Dire non à Trump - et au "trumpisme" ailleurs sur la planète - est nécessaire, mais pas suffisant, dites-vous. Existe-t-il des lieux d'espoir ?

Expérimenter d'autres manières de vivre pour voir que c'est possible est décisif. Cette capacité d'entrevoir un monde radicalement différent du présent nous manque terriblement. Après 40 ans passés dans l'univers néolibéral, le plus grand obstacle est la crise de nos propres imaginaires. Certaines communautés essaient depuis longtemps de maintenir vivant un mode de vie qui ne se fonde ni sur la propriété de la terre, ni sur la quête incessante du profit.

Propos recueillis par Sophie Chapelle et Maxime Combes

Réduction du texte initial effectuée par Nikolaz Berthomeau – l'intégralité de l'article, posté en novembre 2017, est accessible sur le site de Basta ! :

<https://www.bastamag.net/Naomi-Klein-Trump-est-une-nouvelle-sort-de-politicien-il-est-la-fusion-de-l#nb252-1>

¹ à commander sur boutique.attac.org

Monnaie locale l'exemple de la doume

Une monnaie locale complémentaire est une monnaie le plus souvent créée par un collectif citoyen et qui circule sur un territoire limité (commune, bassin de vie...). Il en existe actuellement un peu plus d'une soixantaine en circulation en France. Elle s'obtient en échangeant des euros contre son équivalent en monnaie locale. Celle-ci ne peut être utilisée que dans un réseau de professionnels locaux agréés, choisis en fonction des valeurs et objectifs définis par une charte. Ces professionnels sont incités à réutiliser la monnaie locale auprès de leurs fournisseurs favorisant ainsi la mise en place de circuits courts. Les euros reçus en échange de la monnaie locale alimentent un fonds de réserve qui peut lui-même participer à soutenir des initiatives locales, notamment au niveau de la banque choisie (ici, la NEF), ainsi qu'en prenant directement des parts sociales dans certaines de ces initiatives.

Dans le Puy-de-Dôme, l'idée de créer une monnaie locale a émergé en 2011 d'un forum des alternatives locales organisé par le collectif "Urgence climatique - Justice sociale" au sein duquel Attac 63 a une participation active. Deux ans après, un forum entier a été consacré aux monnaies locales, et a débouché peu après sur la mise en place d'une association, l'ADML63, qui a alors lancé la doume, la monnaie locale du Puy-de-Dôme en janvier 2015. Les membres d'Attac 63 s'y sont investis dès le départ en participant à l'élaboration des statuts et en y faisant entrer des questions d'éthique et de démocratie participative. Ils ont contribué avec d'autres à ce que cette monnaie soit un outil de développement économique local et de transition écologique et sociale. Ils ont aussi engagé une réflexion sur l'accessibilité de produits de qualité aux personnes à faibles revenus, même si celle-ci n'a pas encore eu d'aboutissement concret.

Une monnaie locale peut aussi être un vecteur d'éducation populaire particulièrement pertinent pour tout ce qui concerne la création monétaire, la financiarisation de l'économie, les conséquences écologiques, climatiques et sanitaires de la globalisation et des modes actuels de production. Attac 63 a ainsi apporté dans la démarche les bases théoriques acquises au sein de l'association ainsi que son expérience d'éducation populaire, et ce auprès d'un public plus varié qu'habituellement. La participa-



© DR

tion à l'ADML63 permet en effet de parler de ces questions de manière apparemment plus dépolitisée, c'est-à-dire sans susciter de réticences aprioriques. Il est ainsi plus facile d'intervenir auprès d'un public non averti, comme par exemple dans des lycées, auprès d'associations de quartier ou de commerçants... Pour cela, il est bien évidemment nécessaire d'adapter le discours aux personnes présentes, en mettant en avant des thèmes qui peuvent davantage les concerner.

Actuellement Attac 63 fait toujours partie des partenaires de l'ADML63 et accepte les paiements en doumes, notamment lors de la vente de livres. Plusieurs personnes du Conseil d'administration d'Attac 63 sont encore très impliquées dans l'animation de l'ADML63. Ce n'est pas au détriment d'Attac 63 où elles restent actives, voire se remotivent par une action concrète qui enrichit l'expérience militante en confrontant "savoirs froids" et "savoirs chauds". Participer à ces projets permet de partager ainsi les idées d'Attac avec d'autres personnes que celles que nous voyons habituellement et de rendre l'association visible dans de nouveaux lieux et réseaux. Soutenir de telles alternatives concrètes, c'est enfin participer à expérimenter et mettre en place une autre économie, à son niveau et dès aujourd'hui¹.

Colette Boudou

membre du CA d'Attac 63, du Collectif de l'ADML63 et co-animatrice de la commission Alternatives d'Attac

¹ Voir *Lignes d'Attac* #111, oct. 2017, in Dossier "Alternatives !", p. 7 : "De l'importance de l'initiative concrète pour s'engager"

**FSM Salvador de Bahia
du 13 au 17 mars 2018**

Le Forum social mondial (FSM) revient au Brésil, un pays qui a vu naître, et se redéployer, cet événement marqueur de l'altermondialisme. Le Conseil international du FSM a choisi comme mot d'ordre "Résister, c'est créer ; Résister, c'est transformer".

Gustave Massiah qui est intervenu lors de la séance de clôture de ce Conseil explique ce en quoi ce mot d'ordre met en avant les enjeux actuels du mouvement altermondialiste. Extraits de son intervention.

Résister résolument : l'essence même du projet altermondialiste

Le mouvement altermondialiste naît de la contestation du néolibéralisme, une phase de la mondialisation capitaliste qui s'impose à la fin des années 1970. La crise financière de 2008 se fait crise du capitalisme, en 2011, les réponses des peuples se déclinent sous la forme d'insurrections populaires. En 2013, commencent les contre-révolutions avec la montée des idéologies xénophobes ; le néolibéralisme renforce son caractère sécuritaire. Les mouvements sociaux et citoyens se retrouvent en position défensive : les résistances sociales, démocratiques, politiques, idéologiques s'imposent.

Résister, c'est créer ; créer, c'est résister.

Cette approche qui relie la résistance et la création définit l'approche stratégique de l'altermondialiste : les résistances définissent les refus et ouvrent les pistes des alternatives nécessaires et possibles. Le projet alternatif se dessine donc à travers les refus : chaque lutte porte des dépassements qui définissent les contours de l'autre monde possible pour lequel nous luttons.

Résister, c'est transformer. Résister, c'est lutter pied à pied ; c'est aussi montrer que des progrès sont possibles à travers de nouvelles pratiques et de nouvelles politiques, même partielles. En effet, la stratégie se définit et se construit également dans l'articulation entre la réponse à l'urgence et la mise en œuvre d'un projet alternatif. Le mouvement altermondialiste ne doit pas laisser au capitalisme la prétention à incarner seul la modernité ; la bataille porte aujourd'hui sur la définition d'une modernité progressiste en opposition à la modernité régressive portée par le capitalisme. Le FSM de Belém de 2008 marque l'adoption de cette stratégie : 1/ réaffirmation d'un programme d'urgence avec des propositions immédiates et 2/ redéfinition d'une transition autour de nouvelles valeurs cardinales.

Attac France aura une délégation au Forum social mondial 2018 à Bahia et y organisera des activités avec ses partenaires.

**ICAN
prix Nobel de la Paix 2017**

La Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires (ICAN) a été lancée en Autriche en 2007, en s'inspirant de la campagne internationale contre les mines antipersonnel. Le Traité sur la non prolifération des armes nucléaires (TNP), signé en 1968 sous l'égide de l'Organisation des Nations unies (ONU), exige des États non dotés de l'arme nucléaire de ne pas chercher à l'obtenir, et prévoit que les États déjà dotés s'engagent à négocier "à une date rapprochée" (il y a donc déjà quarante ans) le désarmement nucléaire. Pour de nombreux pays, il s'agissait là d'un marché de dupes : les puissances nucléaires, actives pour empêcher les autres de se doter de ces armes (comme par exemple l'Iran), modernisent en effet sans cesse leur arsenal nucléaire. Le nouveau traité d'interdiction des armes nucléaires peut alors en un sens être compris tel l'aboutissement d'une révolte des pays non dotés de l'arme nucléaire, mais c'est aussi un rappel à la réalité : absurdité d'une arme pouvant avoir de graves conséquences environnementales, économiques, alimentaires... et pouvant même anéantir l'humanité.

ICAN a joué un rôle déterminant dans la rédaction de ce traité (à laquelle il a participé à l'ONU) et pour son adoption. Attac France participe à cette campagne.

Retrouvez le site de Ican France : <http://icanfrance.org/>
Daniel Hofnung

**Eastern Gas Axis Spain France – Step – Midcat...
Quel que soit le nom,
un même grand projet inutile !**

Inscrit pour la troisième fois, sous un troisième nom, dans la liste des projets d'intérêt commun de la Commission européenne, le projet de gazoduc entre la Catalogne et la France reste le chouchou de Miguel Arias Cañete, commissaire européen au climat et à l'énergie. Non soutenu par la commission française de régulation de l'énergie (CRE), car sans intérêt pour la sécurité d'approvisionnement et faisant état d'un rapport coût-bénéfice désavantageux, il est aujourd'hui à la merci du gouvernement français : est-ce que ce dernier se pliera à la volonté espagnole ou bloquera-t-il au contraire ce projet inutile ?

Face à l'intox de l'opérateur Transport et infrastructures gaz France (TIGF) qui en vante les bienfaits, la résistance s'organise pour dire "Stop" à ce tuyau qui transporterait du gaz algérien, nigérian et/ou état-sunien et s'inscrirait dans la libéralisation du marché du gaz, qui profite exclusivement aux multinationales. Le collectif "Vigilance Stop Midcat", créé à Perpignan le 1er décembre dernier, organise la désintox dans les villages et auprès des élus locaux lors des réunions de consultation publique. En liaison étroite avec les Catalans et avec le soutien des organisations nationales, un plan d'action est en construction pour 2018.

Jacqueline Balvet

Fin de cycle de la mondialisation néolibérale ?

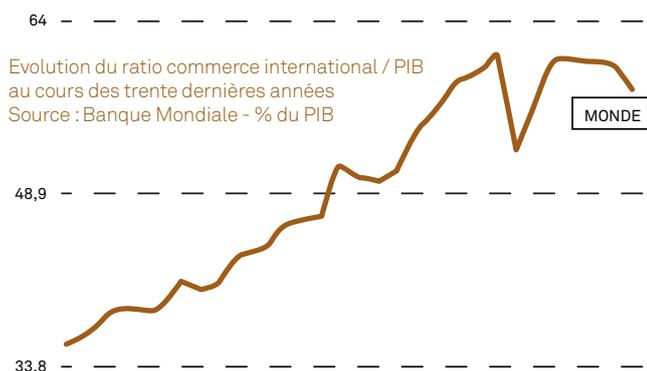
Evoquer une “fin de cycle de la mondialisation néolibérale” a de quoi surprendre : du CETA (UE - Canada) au JEFTA (UE - Japon), n’observe-t-on pas une recrudescence des accords bilatéraux ou régionaux de libéralisation du commerce et de l’investissement ? Ne subit-on pas les conséquences du régime de large impunité dans lequel évoluent les entreprises multinationales, qu’elles soient bancaires, minières ou de services ?

Les dernières données publiées par l’Organisation mondiale du commerce (OMC) dans son rapport annuel méritent néanmoins de s’y attarder. Après avoir chuté de 13 % en 2015, le commerce mondial des marchandises a encore diminué de 3 % en valeur en 2016. L’observation est valable pour la quasi-totalité des principaux pays importateurs et/ou exportateurs. Si la baisse des prix des combustibles et des produits miniers explique pour partie cette tendance, ce n’est pas suffisant pour rendre compte d’une évolution qui s’étend désormais sur plusieurs années.

Tassement du commerce mondial depuis la crise de 2008

Au lendemain de la crise de 2008, le commerce mondial, après être reparti à la hausse pendant un an, s’est tassé. En neutralisant l’effet de l’évolution des prix, on constate que le volume du commerce mondial croît beaucoup moins vite qu’avant la crise. Ainsi, en 2016, le commerce mondial des marchandises a enregistré sa plus faible croissance en volume depuis 2008, avec une augmentation d’à peine 1,3 %. Un taux deux fois moindre qu’en 2015 et très largement inférieur à la moyenne annuelle de 4,7 % observée depuis 1980.

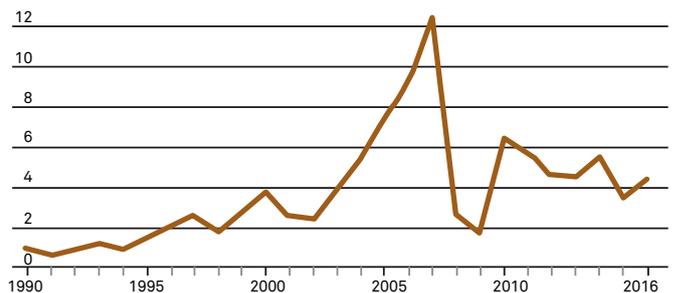
La croissance du commerce mondial est désormais inférieure à celle du produit intérieur brut (PIB), qui, elle, a atteint 2,3 % en 2016, contre 2,8 % en moyenne annuelle depuis 1980. Autrement dit, la part du commerce dans le PIB mondial, *ratio* qui est le principal indicateur utilisé pour rendre compte de l’approfondissement de la globalisation économique et de la division internationale de la production et du travail, ne croît plus ; il baisse.



Depuis la Seconde Guerre mondiale, le volume du commerce mondial des marchandises avait cru environ 1,5 fois plus rapidement que le PIB mondial, et jusqu’à 2 fois dans les années 1990, faisant passer la part du commerce à plus de 60 % du PIB mondial. Depuis la crise de 2008-2009, cet indicateur s’est donc stabilisé jusqu’à décroître récemment. Si l’OMC prévoit une légère remontée en 2017, cela ne devrait pas invalider le constat général : la part du commerce dans le PIB mondial n’augmente plus et la relative atonie de l’économie mondiale ne saurait suffire pour expliquer cette tendance.

Tassement des flux financiers

Les données observées sur le commerce des marchandises sont accompagnées d’évolutions semblables pour les flux des capitaux. De 12,4 trillions de dollars en 2006, ces flux ont été ramenés à 4,3 trillions de dollars en 2016, soit trois fois moins. Alors même que les banques et investisseurs peuvent rechercher des rendements maximaux au-delà des frontières, ils ont fortement réduit les flux financiers vers l’étranger. La nature de ces flux financiers a également changé puisqu’une plus grande part se présente désormais sous la forme d’investissements directs à l’étranger (IDE) tels que des prises de participation ou des rachats d’entreprises.



Du repli protectionniste à la théorie de la crevette

L’OMC, inquiète, a cherché à savoir si cette tendance était le fruit de politiques protectionnistes des Etats. Depuis la crise de 2008, elle fait la recension de ce qu’elle appelle des “mesures restrictives” et des “mesures de facilitation” du commerce mondial. Les dernières données montrent que les membres de l’OMC ont appliqué, en 2016, seulement 74 nouvelles “mesures restrictives” pour le commerce, portant sur l’équivalent de 49 milliards de dollars d’importation. Ce nombre est au plus bas depuis 2008. Dans le même temps, le nombre de “mesures de facilitation” des échanges a évolué dans les mêmes proportions, portant ici sur 183 milliards de dollars, soit trois fois plus. Ces données de l’OMC tendent à montrer que le ralentissement du commerce mondial n’est pas le résultat de l’introduction de mesures protectionnistes. Le rééquilibrage de l’économie chinoise vers son marché intérieur et le sous-investissement aux Etats-Unis en 2016 y contribuent certainement. Mais il faut sans doute y ajouter l’hypothèse selon laquelle le commerce mondial pourrait avoir atteint un maximum physique, empêchant

d'accroître toujours plus la division internationale du travail : quand les crevettes ont été pêchées, triées, décortiquées, emballées et vendues dans cinq Etats différents, il apparaît difficile d'ajouter une nouvelle étape de production dans un sixième Etat.

Une globalisation captée par un petit nombre d'acteurs

S'il est difficile de faire de l'une de ces hypothèses un facteur explicatif global, toutes concourent à laisser penser que la période qui s'est ouverte avec la crise économique et financière de 2008 n'est pas de même nature, du point de vue des dynamiques du capitalisme, que les précédentes. Assisté-t-on à la fin de l'expansion de la mondialisation néolibérale ou bien seulement une pause dans sa phase d'expansion ? Difficile de trancher cette importante question.

Derrière les discours affirmant que la libéralisation du commerce profite à l'économie de tous les pays de la planète, l'OMC constate que 53 % du commerce est capté par seulement dix Etats. Cette concentration s'observe à l'échelle des acteurs économiques. Dans un rapport datant de 2013, l'OMC indiquait qu'à peine 1 % des grandes entreprises exportatrices contrôlait 80 % des exportations des Etats-Unis, que ce chiffre grimpe à 85 % des exportations pour 10 % des exportateurs en Europe et que cinq entreprises exportatrices avaient la main sur 81 % des exportations des pays en développement¹. D'autre part, les multinationales sont devenues des acteurs majeurs du commerce mondial, puisqu'on considère que plus de 30 % de ce dernier s'effectue en leur sein et que deux tiers du commerce international correspond désormais à des biens intermédiaires.

La division internationale du travail et de la production a concentré les échanges entre les filiales des multinationales, permettant à ces dernières de maîtriser les chaînes mondiales de valeur². A l'autonomie des marchés internationaux correspond désormais un pouvoir grandissant des multinationales qui dirigent et organisent l'économie mondiale : plus de cinquante des cent "économies" les plus puissantes de la planète sont désormais des multinationales. On est passé d'une économie structurée par les économies nationales à une économie mondiale reposant de plus en plus sur les réseaux et le pouvoir accumulés par les entreprises multinationales. Une concentration encore plus flagrante au niveau du contrôle de ces entreprises, puisqu'on considère que 700 banques, assurances, fonds d'investissement contrôlent 80 % de la valorisation boursière de la planète³.

Puissance et impunité

Cette puissance acquise par les multinationales n'est pas fortuite. Les Etats, via l'OMC, les accords de libéralisation du commerce et de l'investissement et la mise en conformité des droits régionaux, nationaux et locaux avec ces accords internationaux, ont construit les cadres juridiques qui ont permis aux multinationales de prendre cet ascendant sur l'économie mondiale et qui leur ont accordé des protections unilatérales, sans leur imposer aucune obligation contraignante sérieuse. Les consé-

quences en matière de violations des droits humains et de non respect des législations sociales et environnementales, de Bhopal au Rana Plaza, sont désormais bien documentées. L'économie mondiale est devenue un champ de bataille où la conquête des marchés prévaut, tant pour les entreprises que pour les Etats. Ces derniers sont devenus les VRP de leurs multinationales : ils se font concurrence pour que leurs entreprises obtiennent des marchés et sont prêts à presque tout pour proposer un "environnement attractif" aux multinationales et aux investisseurs étrangers. Les Etats s'enferment dans une voie sans issue du moins-disant social et environnemental, construit sur la concurrence généralisée des populations et des territoires.

Il en découle une architecture de l'impunité pour les multinationales et une compétition généralisée pour les populations. Dès lors, moins que l'expansion du commerce mondial, les entreprises multinationales ne cherchent-elles pas à conserver et solidifier les pouvoirs acquis alors que, dans le même temps, les exigences de régulations se font de plus en plus fortes, tant du côté du respect des droits humains que de ceux des exigences environnementales et de la lutte contre l'évasion fiscale ?

Vers un néolibéralisme autoritaire envers les pauvres et protecteur des riches ?

Plus qu'approfondir la division internationale du travail – et donc faire croître le commerce mondial – l'intérêt bien compris des multinationales ne serait-il pas de conserver la maîtrise des chaînes globales de valeur ? De leur côté, les Etats n'y voient-ils pas le moyen de sécuriser les circuits d'approvisionnement en matières premières et biens de consommation ? La récente décision du gouvernement chinois de réduire les investissements à l'étranger à un nombre restreint de secteurs stratégiques (route de la soie, etc.) annonce sans doute une reconfiguration de la phase néolibérale du capitalisme.

Quand Donald Trump annonce renégocier l'ALENA au nom du "travailleur américain" tout en promouvant les pires recettes des nouveaux accords commerciaux (coopération réglementaire, etc.), faut-il y voir une contradiction ? Ou au contraire, ne faut-il pas constater que, derrière un discours nationaliste que l'on jette en pâture aux perdants de la mondialisation, se cache la ferme volonté de préserver les intérêts des multinationales américaines dans la globalisation ? Moins que la fin d'un cycle de la mondialisation néolibérale, n'assisté-t-on pas à l'affirmation d'une composante de plus en plus autoritaire visant à défendre les positions et pouvoirs acquis par les gagnants de la mondialisation, tout en muselant les éventuelles récriminations des perdants de cette même mondialisation ?

Maxime Combes

1 OMC, Rapport sur le commerce mondial, 2013 : https://www.wto.org/french/res_f/booksp_f/world_trade_report13_f.pdf

2 Une chaîne de valeur peut être définie comme l'ensemble des activités productives des entreprises réalisées en différents lieux de la planète, de la conception du produit à sa vente au consommateur final

3 "737 maîtres du monde contrôlent 80 % de la valeur des entreprises mondiales"; Ivan Du Roy, Bastamag.net : <https://www.bastamag.net/737-maitres-du-monde-controlent-80>

A VOIR A LIRE



L'Usine de rien

Zé apprend par téléphone que des transporteurs sont en train d'embarquer les machines de l'entreprise où il travaille. Il quitte sa compagne et va rejoindre ses camarades. Nous voilà plongés au cœur même de ce que peuvent vivre en direct des ouvriers.

Le film de Pedro Pinho ne ressemble à aucun film sur les luttes ouvrières et les délocalisations que les travailleurs peuvent subir. A la fois chronique de la vie intime de l'un d'eux, confrontations avec les personnes qui viennent les convaincre d'accepter un dédommagement, décisions collectives à prendre quant à leur avenir, réflexions sur le travail jusqu'à la responsabilité à prendre de faire tourner la boîte sans encadrement et leur questionnement à assumer cette tâche. Nous sommes face à la réalité d'un monde qui se fiche de ceux qui produisent tant que cela rapporte le plus d'argent aux actionnaires. Les ouvriers ne sont qu'un facteur d'ajustement. Pedro Pinho a magnifiquement su donner à son film une dimension de fable, en passant notamment par une séquence de comédie musicale sans omettre la réalité frontale des enjeux vitaux de certains. Pour organiser une séance : Météore Films, 01 42 54 96 20 / films@meteore-films.fr

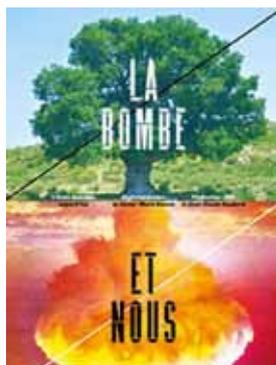
Didier Falleur

L'Usine de rien

film collectif

réalisation : Pedro Pinho

sortie : 13 décembre 2017, 177 min



La Bombe et nous

Sommes-nous pris au piège de l'arme nucléaire ?

Peut-on vivre sans elle ? Peut-on penser le monde autrement que par un équilibre de la terreur ? Est-elle, au contraire, un gage de paix et de stabilité ? Depuis la naissance même de l'engin, ces questions alimentent les peurs les plus terribles et les discours les plus dangereux. Avec des intervenants de tous bords – militaires, scientifiques, historiens, militants et hommes politiques –, ce film se propose de porter la réflexion sur l'actualité et l'avenir du nucléaire militaire.

L'attribution du prix Nobel de la paix à la campagne "ICAN" (Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires), dont font partie les organisations françaises qui soutiennent ce film, est un nouveau démenti à la thèse des Etats nucléaires, France et Corée-du-Nord comprises, selon laquelle la bombe assure leur indépendance et leur sécurité.

<http://la-bombe-et-nous.com/>

Si vous souhaitez organiser une projection de ce film qui pourra être suivie d'un débat :

Philippe Elusse : programmation@d-h-r.org ou Jean-Claude Bauduret (Attac Gers) : cathjcb@free.fr

Daniel Hofnung

La Bombe et nous

réalisation : Xavier-Marie Bonnot

75 min



Inspecteurs du travail Une rencontre

On connaissait Gérard Filoche. Avec ce film, nous pouvons maintenant mettre dix nouveaux visages sur celles et ceux qui exercent ce métier.

Depuis la loi EL-Khomri, les gouvernements tentent de mettre définitivement à bas les "conquis" sociaux et le *Code du travail* subit des assauts encore jamais vus. Ces inspecteurs vont donc refaire son histoire et nous parler de leur métier, de leurs difficultés à faire respecter la loi, que ce soit au niveau des conditions de travail ou des droits des salarié.e.s.

De nombreux thèmes sont abordés, comme leur rôle social dans une société en délitement, le détricotage du *Code du travail* malgré son volume en constante augmentation du fait des multiples dérogations qui y sont inscrites, l'égalité femmes/hommes, les accidents du travail, le travail illégal... Chaque personne témoigne de son expérience personnelle, de son sentiment d'impuissance ou d'injustice, des pressions subies par une hiérarchie à la recherche de chiffres.

Film passionnant, clair et hautement instructif, il détaille bien les divers secteurs où s'applique ce fameux *Code* tant décrié. Cela en fait un film admirable, à diffuser sans modération.

Si vous souhaitez organiser une projection-débat dans votre cinéma : hague.philippe@gmail.com

Didier Falleur

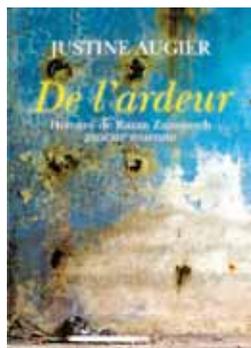
Inspecteurs du travail

Une rencontre

réalisation : Jean-Pierre Bloc

87 min

A VOIR A LIRE



De l'ardeur

Le livre de Justine Augier est un témoignage indispensable sur les luttes que peuvent mener les activistes et les défenseurs des droits de l'homme comme Razan Zaitouneh. Nous pénétrons ici dans le quotidien de celles et ceux qui se battent pour défendre leurs droits et notamment celles et ceux que la dictature de Bachar el-Assad détruit quotidiennement par des enlèvements et des tortures.

Razan Zaitouneh le proclame dès le début de son engagement : "Je ne quitterai jamais mon pays". Et elle tiendra parole jusqu'au bout. Elle rend visite aux familles des prisonnières/niers et des disparu.e.s, écrit sans relâche des articles qui dénoncent, donne des interviews et reste optimiste quant à un pays au futur apaisé. Elle fuit sans cesse, déménage, fait le choix de vivre à Douma, ville tenue par les rebelles, trouve refuge chez des amis, et sera enlevée fin 2013 avec trois de ses ami.e.s. Depuis, plus personne n'a de leurs nouvelles.

Justine Augier nous donne à comprendre les rouages les plus intimes de la pensée de cette femme, ses combats, son abnégation permanente à vouloir réconcilier les différentes factions et sa détermination à combattre sur place et ne pas devenir une spectatrice étrangère aux luttes. C'est un livre exceptionnel que nous propose ici Justine Augier.

Didier Falleur

De l'ardeur.

Histoire de Razan Zaitouneh, avocate syrienne

Justine Augier

Actes Sud, septembre 2017



La Démocratie des places

Le mouvement d'occupation des places, en Europe, est apparu à partir de 2011 dans un contexte de crise systémique, et en particulier de crise de la démocratie représentative. L'auteur du livre, Benjamin Sourice, a rencontré des acteurs et actrices du mouvement de la place Syntagma en Grèce, du mouvement 15M en Espagne, et de Nuit Debout Paris, qu'il a vécu de l'intérieur. Ces trois mouvements, avec leurs différences, avaient pour volonté de mettre en pratique, dans leur fonctionnement, une "démocratie réelle", en réaction à la démocratie représentative. Autogestion, horizontalité, débat sur la question du vote, décisions au consensus, ces questions ont traversé chacun de ces mouvements ; l'auteur analyse la manière dont elles ont pu être expérimentées, en montrant les difficultés rencontrées. Au-delà de la mise en pratique de la démocratie, ces places étaient des lieux de convergence des luttes, ouverts sur l'extérieur, et essaimant, comme cela a été le cas en Espagne et en France, dans d'autres villes. L'auteur, d'une manière théorique, tout en s'appuyant sur de nombreux entretiens et des exemples pratiques, analyse et rend compte de ce sursaut citoyen qui a irrigué plusieurs pays européens.

Gilles Sabatier

La Démocratie des places.

Des Indignados à Nuit debout, vers un nouvel horizon politique

Benjamin Sourice

Editions Charles Léopold Mayer, avril 2017



La Monnaie, un enjeu politique

Encore un livre sur la monnaie ? Oui, mais un livre qui a la lourde tâche de décoloniser l'imaginaire, et en matière de monnaie ce n'est pas une mince affaire. Devant la complexité des questions monétaires, comprendre la monnaie est un enjeu démocratique et citoyen. Ainsi, de façon pédagogique et rappelant que l'économie est politique, les auteurs décryptent les méandres d'une institution sociale et soulignent dès le début que la monnaie n'est pas qu'un instrument économique. De la notion de création monétaire aux crises financières, sans oublier le rôle des banques, acteurs privés qui gèrent un bien collectif, les auteurs soulèvent les fondements même d'une économie monétaire de production. Ils proposent des pistes de compréhension pour se réapproprier la monnaie quand cette dernière subit un processus de marchandisation à travers l'expansion du mode de production capitaliste. Alliant une analyse pluridisciplinaire universitaire et un souci permanent de rapprocher la théorie aux expériences alternatives et au monde qui nous entoure, cet ouvrage est un outil utile pour le militant engagé en soif de comprendre les enjeux monétaires, pour l'apprenti économiste qui ne trouvera rien de semblable et d'aussi complet, mais aussi pour le citoyen exaspéré par l'orientation actuelle de nos sociétés.

Guillaume Pastureau

La Monnaie, un enjeu politique

Les Economistes atterrés

Seuil, janvier 2018



**“On ne peut plus
opprimer
celles et ceux
qui ont cessé
d’avoir peur”**

Cesar Chavez

numéro 112 janvier 2018